

## UAFI01 - Projet d'étude

### Présentation

### Programme

### Contenu

**Deux schémas d'activités sont possibles:**

Schéma 1: Pour les candidat en HTT, un projet d'étude d'installation frigorifique/climatique/ énergétique sera étudié par un groupe d'auditeurs: le sujet est tiré au sort par chacun des groupes de 3 ou 4 auditeurs.

Ce projet réalisé par groupe de 3 voire 4 élèves visent à vous mettre en situation professionnelle de soumission et de résolution d'un projet technique avec un exercice de communication écrite (rapport) et orale (soutenance). Il se distingue d'un simple exercice ou étude de cas.

Le projet posé par votre tuteur (qui joue le rôle d'un client ou donneur d'ordre) peut présenter des lacunes en termes d'informations et alors c'est aux auditeurs de rechercher les informations manquantes auprès du tuteur et tout autre source d'information.

Le groupe projet joue le rôle d'équipe projet et de responsabilité d'affaire : il communique avec le donneur d'ordre (le tuteur), il s'organise et se répartit les rôles respectifs. Il organise les rendez vous avec le tuteur suivi d'un compte rendu succinct, il élabore des livrables (rapports, fichiers excel ...) et rend compte en fin de projet.

Par ailleurs on note qu'il n'existe pas de proposition technique unique à un projet : il y en a de mauvaise, de bonne et d'excellente. A chacun de construire une proposition la plus équilibrée possible c'est à dire techniquement justifiée (l'usage de la modélisation est un outil incontournable), réalisable (l'analyse et le choix des technologies, des fluides à privilégier est donc nécessaire), cohérentes avec les obligations réglementaires et normatives (la référence aux réglementations et normes n'est pas à oublier), économiquement viable (on fera appel au bon sens plutôt qu'à une évaluation économique qui n'est pas l'objet premier du projet).

Schéma 2: Pour les alternants et auditeurs en formation continue qui êtes en formation au sein de l'IFFI et avez intégré une entreprise d'accueil en contrat d'apprentissage, de professionnalisation ou êtes en formation continue. Pour l'obtention de votre diplôme, vous devez rédiger un mémoire professionnel. Le mémoire professionnel est un travail écrit à rédiger selon une méthodologie et en respectant des normes rédactionnelles précises. Il doit mettre en avant votre capacité à analyser des situations et trouver des solutions.

Le mémoire n'est ni rapport de stage, ni rapport d'activité, le mémoire professionnel retrace une action-terrain majeure pour l'obtention du diplôme, avec un double tutorat : à l'IFFI et dans votre entreprise d'accueil. Il se veut la synthèse des acquis de votre formation. Il consiste à résoudre un problème concret – portant sur la conception, l'installation, le diagnostic, la maintenance d'un dispositif technique - de l'entreprise dans laquelle vous êtes intégré. Vous ferez preuve lors la résolution de ce problème concret des compétences mises en avant dans la définition du diplôme RNCP II que ce soit lors de vos activités en entreprise, lors de la rédaction du mémoire et de sa soutenance.

Mis à jour le 01-09-2019



**Code : UAFI01**

Unité d'activité de type projet  
12 crédits

**Responsabilité nationale :**  
EPN01 - Bâtiment et énergie / 1